L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 29 OCTOBRE 1881.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE ST-CHARLES. DE BIDWELL.
DERNIERE SEMAINE DE
HESS' ACME OPERA CO.
DIMANCHE 23 OCTOBRE.
Tous les soirs durant la semaine—Matinées mercredi et samedi.
Première représentation en cette ville de l'Opéra Comique
"LA MASCOTTE,"
Par Audran's, (l'auteur "d'Olivette.")
Représentée avec une grande mise en scène, magnifiques costumes, et les accessoires appropriés.
Grand chœur et orchestre.
Sig De Novellis..............Chef d'Orchestre.
Dimanche, 30 octobre—Tony Denier's Matchless "Humpty Dumpty" Pantomime.
23 oct—

GRAND OPERA HOUSE.
Brooks, Conner & Norton, locataires-directeurs.
DIMANCHE, 23 OCTOBRE.
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT.
L'actrice favorite américaine
CHARLOTTE THOMPSON,
Secondée par l'éminent acteur Joseph Wheelock. Tous les soirs cette semaine—The PLANTER'S WIFE.
Matinée Mercredi, à la demande spéciale EAST LYNNE. | Samedi Matinée la spécialité de Mlle Thompson, JANE EYRE.
Dimanche, 30 octobre—Willie Edouin's Sparks Company in "Dreams; or Fun in a Photograph Gallery."
23 oct.—

Académie de Musique.
DE BIDWELL.
Pour une saison limitée, commençant
Dimanche 23 octobre.
Matinées mercredi et samedi.
HOEY & HARDIE COMBINATION
Dans le grand drame romantique de Geo Hoey
"THE CHILD OF THE STATE,"
Représenté avec un personnel sans pareil, nouvelles scènes, costumes, musique, etc.
Dimanche, 30 octobre—Dernière semaine de la Combinaison Hoey et Hardie, et représentation du drame romantic de Geo. Hoey "The Corsican" et la grande pièce de Sardou "Diplomacy".
23 oct—

Pensions Restaurants &c.

Salon d'Huitres et Restaurant.
Bien connus sous le nom de
ALCAZAR RESTAURANT
61.............Rue Chartres.............61

MME PAICHOUX, prévient ses amis et le public en général qu'elle continuera à donner comme par le passé les déjeuners et dîners réguliers à 30 c. et aussi les dîners à 50 c. avec vin, dessert et café compris, repas servi à la carte au prix les plus modérés.

	Douzaine.		1/2 dos.
Huitres crues	15c.	Huitres crues	10c.
Huitres frites	25c.	Huitres frites	15c.
Huitres stwed	25c.	Huitres stwed	15c.
Soupe aux huitres	15c.		

1 douzaine d'huitres frites en pain..........25c.
½ " " " ....15c.
23 oct—10f.

Restaurant de la Louisiane,
—TENU PAR—
LOUIS BEZAUDUN,
113 rue Douane,
Entre Royale et Bourbon. Nouvelle-Orléans
Chambres pour voyageurs.
SALONS PRIVES.
18 oct—3m

RESTAURANT DE JOHN,
182 RUE DU CANAL,
Presque en face du Grand Opéra House.
Nouvelle-Orléans.
JOHN STRENNA.
9oct—3m Propriétaire.

Pension Privée.
No 193 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.

J'AI l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et l'on trouvera tout le confort que l'on puisse désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement où ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés.
Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.
2 sept—3 m L. TRAPOLIN.

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.
Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les ordres de la campagne seront exécutés avec le plus grand détail.
26 sep—

A Desforges, Hy J Montagnet, Jos B Williams
Nlle-Orléans. Nlle Orléans. Pittsburg.
Grand Lake Coal
COMPANY.
DESFORGES, MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Bateaux, fabriques, presses, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.
Charbon en barils pour être expédié.
Chantiers { 1er sur la Levée, entre les rues Port et St-Ferdinand. 2me do au pied de la rue Mandeville. 3me do entre les rues Henderson et Robin.
Agents du "Bayou Sara Coal Depot".
Bureau: coin des rues Gravier et Carondelet,
1er sept—3m Nlle Orléans, Lne.

Fabricants de Sucre, de Candis et Brasseurs.
1851..... ONNABEL 1881

TRENTE années consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du Bi-Sulfite de chaux de Bonnabel sur tous les anti-septiques et agents de défécation et de décoloration qui aient jamais été employés dans le traitement des Jus de Cannes. Tous les brasseurs du Nord et de l'Ouest font usage du bi-sulfite. Circulaires et renseignements envoyés sur demande.
H. BONNABEL,
P. O. Box 1218. 27 rue North Peters.
18 sept—3m

Avis.
LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de toute genres. S'adresser à
CASH,
21oct— Lock Box 2599 N. O., P

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 93 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allemand Jean Etienne	Gérard Jules
Audibert François	Gossonnet Claude François
[illegible] Pierre	
Brun J	Godin Charles
Bouillon Judith	Gonnet Jn Pierre
Bodin Hippolyte	Hallier Henri
Bourgeois Louise Marguerite	Jacomon Jean
	Jaubert Fortuné
Chaland Léon	Lavigne André
Chaland S	Lebedes Paul
Cloutat Dominique	Laghes Jean Marie
Costes Paul	Lestelle Jean
Chassty Guillaume	Legros Edouard Emmanuel
Duquesnay (Louis de Gonzague Pierre)	Mathes Dominique
Doctors Alex Henri	Mires Jean
Dieudonné Nicolas Joseph	Marquet Jean
[illegible] Dr Isidore	Nues Barthélemy Denis
[illegible] MmeVve	Robert Charles Guillaume
[illegible] Dominique	[illegible] Breton
[illegible] Dame, née Albertine Stoll	Richeux Mr
	Thierry Mme Désiré Edouard
	Vincent Avet

La Nouvelle-Orléans, le 4 octobre 1881,
Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
5 oct—

Mme [illegible], sage-femme, [illegible] 149 St Louis et 161 Bourgogne [illegible]
16 sep—1 an

SPECTACLES BALS, &c

JARDIN DE WENGER.
Nos 11 et 13 rue Bourbon.
TOUS LES SOIRS,
Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Américaines,
Sous la direction du Prof. Albert Erchert, avec Mlle Emma Kissel, solo violoniste.
Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.
Quatre chambres complètement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et ainsi arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.
Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.
Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.
2 oct—6m

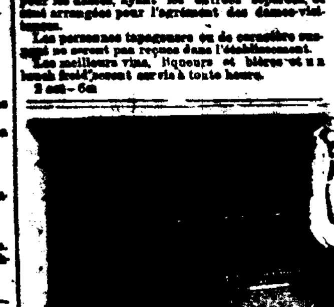

Pianos Pleyel
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL, WOLFF & CIE.,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par
Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18
RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.
Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.
Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.
Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
21 sept—

GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal,
La maison de vêtements confectionnés du Sud.

L'excellent choix de notre Stock de Linge d'Automne et Articles de toilette de toute sorte intéressera tous ceux qui peuvent avoir besoin d'un article du domaine de notre commerce. Nous mentionnons avec orgueil le fait que les
GENRE,
DESSIN ET EFFET général de nos marchandises n'ont jamais été égalés.
Une inspection de notre stock sera trouvée intéressante et profitable au public acheteur.
LEON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.
18 sept.

Avis spécial.--Taxes de ville de 1881.
Département des finances.
HOTEL DE VILLE.
Nlle-Orléans, 13 octobre 1881.

La liste des taxes de ville non payées est dressée, et sera publiée dans le "Daily States" les 17, 19 et 21 octobre 1881.
Les personnes intéressées sont par le présent avis respectueusement averties, que jusqu'au 31 octobre, les taxes pourront être payées avec les intérêts augmentés à partir du 1er avril 1881, sans autres frais.
Le 1er novembre prochain, les comptes seront remis entre les mains de l'assistant-avocat de ville pour les percevoir, après quoi il s'en suivra d'autres frais.
Signé: B T. WALSHE,
Administrateur des finances.
13oct—jusq 1er nov

Avis aux Contribuables.
Bureau No 38, Passage de la Bourse.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral.
JOHN T. DUFOUR,
24 sept— No 38 Passage de la Bourse.

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Bâtisse Touro.
Déballeront, LUNDI, 3 du courant, un très grand assortiment d'étoffes françaises et anglaises pour robes, importées par eux et comprenant les dernières nouveautés en
Etoffes laine, laine et soie,
—Un choix complet de—
Garnitures Brochées et à Carreaux,
Se mariant avec les couleurs de drape.
Ils offrent des BARGAINS spéciaux dans leurs étoffes pour robes, importées l'année dernière.
Ils sollicitent l'examen des personnes qui ont besoin de robes d'automne et d'hiver.
3sept—

LA NEW ORLEANS COTTON SEED ASSOCIATION, composée des compagnies Union Oil Company, Planters Oil Company, Crescent City Oil Company, A. A. Maginnis Sons, Bienville Oil Works Company et la Louisiana Oil Company, a été dissoute aujourd'hui par expiration. M. Henry Marx a été nommé liquidateur des affaires de cette Association.
31 août 1881.

LES EXPÉDITEURS DE GRAINE DE COTON sont par le présent notifiés que la New Orleans Cotton Seed Association a, ce jour, été réorganisée. Les compagnies suivantes formeront l'Association:
UNION OIL COMPANY,
PLANTERS OIL COMPANY,
CRESCENT CITY OIL COMPANY,
A. A. MAGINNIS SONS,
LOUISIANA OIL COMPANY.
HENRY MARX, Secrétaire.
13sept—au 1er nov No. 4 rue Delta.

Bureau du Bienville Oil Works Co.
Nlle-Orléans, 20 Septembre 1881.
Par suite de la dissolution du "New-Orleans Cotton Seed Association" les soussignés sont maintenant prêts, à fournir leurs propres sacs vides à ceux qui en auront besoin pour l'expédition de la graine de coton, et à payer le prix courant du marché pour la dite graine.
Les facteurs, planteurs, expéditeurs de graines de coton, ainsi que les bateaux et tous autres systèmes de transport, voudront bien prendre avis de ce qui précède, et les prions respectueusement de nous continuer leurs affaires.
BIENVILLE OIL WORKS CO.
Office; 31 Carondelet St.
16sept—

L.S.L.

PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 8 Novembre 1881.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE L.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 8 Novembre 1881.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	.....	10,000
1 Lot de	5,000,	.....	5,000
2 Lots de	2,500,	.....	5,000
5 Lots d	1,000,	.....	5,000
20 Lots d	500,	.....	10,000
100 Lots d	100,	.....	10,000
200 Lots de	50,	.....	10,000
500 Lots de	20,	.....	10,000
1,000 Lots de	10,	.....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.
Souvenez-vous qu'un Tirage du
MARDI, 8 Novembre 1881.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent [illegible] accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.
ou à la même personne au
No 212 Broadway, New-York.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.
Thomas Janney vs M. H. Rainey & Co et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 4222.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Samuel Donald et en faveur de Thomas Janney, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St-Charles dans le soubassement de la rotonde de l'Hôtel St. Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 novembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philippa, Première, Laurel et Annonciation, anciennement rue Jersey, mesurant en pied américain soixante quatre pieds deux lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds huit pouces et six lignes entre lignes parallèles, conformément au plan dressé par H. Bondousquié, architecte, en date du 10 décembre 1868 et déposé en l'étude d'Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 oct—12,19,26, 2,9,12 nov

Chas. W. Wilson vs James Coyle.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4006—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 5 novembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré borné par les rues Baronne, Jackson, Dryades et Joséphine, et mesurant cent vingt huit pieds de façade rue Baronne, partant à soixante quatre pieds du coin de la rue Jackson, sur environ cent trente-cinq pieds de profondeur.
Le dit morceau de terre fait partie d'un carré que le défendeur ici a acquis de Elisha Crocker en vertu d'un acte passé pardevant John F. Coffee, notaire, le 5 janvier 1854.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 oct—4 11 18 25 nov 1 5

ANNONCES JUDICIAIRES
Dans l'affaire des enfants mineurs de Charles Erck.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 4305.

ATTENDU que Mme Amélie Erck, veuve de Charles Erck, de Memphis, Etat du Tennessee, comme tutrice, en vertu des lois du dit Etat, de Minnie Erck, Charles Erck et Frankie Erck, enfants mineurs du dit Charles Erck, décédé, a enregistré dans cette cour une pétition demandant à être autorisée à transporter hors de cet Etat tous les biens appartenant aux dits mineurs et situés dans cet Etat—
Avis est par le présent donné aux créanciers des mineurs susdits et à toutes autres personnes y intéressées d'avoir à déduire, dans les trente (30) jours qui suivront la date de la première publication de cet avis, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne serait pas accordée.
Bureau du Greffier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ce vingt-septième jour d'octobre 1881.
JAMES T. CLARK, Greffier.
28 oct—28 nov 4,11,18,26,27

AVIS DE SUCCESSIONS.
Succession de Pierre Saloy.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4341—Division — Attendu que Armand Saloy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Saloy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29 oct—29, 2 6 nov

Succession de Francis Matthews.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4019—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wills, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 oct—20,25,29.

INSTITUTIONS.
COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin.)
198..............Esplanade..............198

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING.
L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
1sept

Institut MARKEY & PICARD
A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nlle-Orléans.

LE 1er septembre prochain aura lieu l'ouverture des classes de cette Institution, située dans le quartier le plus salubre de la ville, et offrant aux parents toutes les garanties désirables. Le succès déjà obtenu prouve mieux que des paroles combien cette maison est appréciée des familles.
Les directrices, convaincues que l'émulation est absolument nécessaire, donnent, pendant l'année, pour les élèves, des réunions littéraires et musicales auxquelles les parents sont invités; ils peuvent alors juger par eux-mêmes des progrès de leurs enfants.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs choisis avec le plus grand soin. Les arts d'agrément sont sous la direction de personnes émérites.
21aout—3m.D.Me.V.

INSTITUT DE ST-ISIDORE
TROISIEME DISTRICT—NOUVELLE-ORLEANS,
Sous la Direction des Religieux de la Congrégation de Ste-Croix.

L'OUVERTURE des classes de cet Institut aura lieu le 1er Septembre. L'établissement se trouve situé sur le gauche du Mississippi, au-dessous du Couvent des Ursulines. Le but principal de l'Institut est de préparer les élèves aux affaires de la vie commerciale.
Le Français et l'Allemand sont enseignés sans augmentation de prix.
Prix de la pension, par mois, $12 50.
Pour plus amples renseignements, s'adresser au Rév. P. Supérieur de l'Institut, 3me District, Nlle-Orléans. 28août—3m—Dim Mer Sam

Banque des Citoyens de la Louisiane. — Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1881. Des soumissions cachetées seront reçues à cette Banque jusqu'au jeudi, 3 novembre prochain, à midi, pour cent mille piastres de bons de première et seule hypothèque de la compagnie Levee Steam Cotton Press.
Ces bons sont garantis par une première hypothèque sur la propriété connue comme la Levee Steam Cotton Press, située dans le Troisième district de cette ville. Ils sont émis en sommes de cinq cents piastres chacun; sont payables de un à vingt-cinq ans à dater du 1er novembre 1881 et portent un intérêt de six pour cent annuellement, avec des coupons semi-annuels qui y sont attachés et qui sont payables le 1er mai et le 1er novembre à la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Un fonds de réserve de 2 pour cent par an est pourvu, avec lequel les bons doivent être graduellement rachetés, conformément avec le plan inséré dans l'acte d'hypothèque et endossé sur les bons. L'acte d'hypothèque peut être examiné au bureau de E. Grima, notaire, rue Carondelet, 14.
Les soumissions doivent être adressées à la Banque des Citoyens de la Louisiane et endossées: "soumissions pour la compagnie "Levee Steam Cotton Press" et peuvent être pour la totalité ou une partie de l'émission de $100,000, le droit de repousser une ou toutes les soumissions étant réservé.
JAS J. TARLETON,
23 oct—10f. Caissier.

AVIS D'ELECTION.
Bureau du Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, 21 octobre 1881.

EN vertu et conformément à une proclamation lancée par Son Excellence Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en date du 19e jour d'octobre A. D., 1881, ordonnant qu'une élection ait lieu respectivement dans le Second et Cinquième Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans pour remplir les vacances respectives qui ont été causées dans la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat de la Louisiane par la mort de Thomas Devereaux, ex-représentant du Second District Représentatif de la paroisse d'Orléans, et par la mort de Félix Legendre, ex-représentant du Cinquième District Représentatif de la dite paroisse.
Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à l'acte No 58 de la session extraordinaire de 1877, Mardi, le 15e jour de novembre A. D., 1881, de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi dans les districts représentatifs suivants et dans le but suivant, à savoir:
1° Dans le Second District Représentatif de la Paroisse d'Orléans, dans le but d'élire un Représentant du dit District à la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat, pour remplir la vacance causée par la mort de Thomas Devereaux, ex-représentant du dit District.
2° Dans le Cinquième District Représentatif de la Paroisse d'Orléans, dans le but d'élire un Représentant du dit District à la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat, pour remplir la vacance causée par la mort de Félix Legendre, ex-représentant du dit District.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 oct au 15 nov inc.

Bureau de la compagnie de fabrication de glace de la Louisiane, No 56 rue South Front—Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1881.—Nos deux fabriques réunies capables de produire environ 45,000 tonnes par an, étant maintenant en pleine opération, nous sommes en mesure de contracter avec les commerçants pour leur fournir leur glace pendant l'année 1882, garantissant une livraison prompte. Les informations relatives aux prix et d'autres questions seront données au bureau de la compagnie.
W. A BILLAUD,
16 oct—10f. Secrétaire.

A ceux que cela concerne—Nous avons l'honneur de vous annoncer que M. R. H. HUGUET, représentera à partir de cette date notre maison de commerce à la Nouvelle-Orléans. M. CHARLES W. BEIN, ayant cessé toutes relations d'affaires avec nous.
Vos dévoués serviteurs,
BRANCH, CROOKES & CO.
3 sept— St. Louis, Mo., 30 août 1881.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.
Grande vente de Meubles au magasin No 85 de la rue Bienville.
Vente par consentement de parties.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur. Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 29 octobre 1881, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin, et les jours suivants.
Le contenu du sus-dit magasin consistant en Bois de Lits, Armoires, Toilettes, Bureaux, Lavabos, Porte-Chapeaux, Tableaux, Chaises en crins et en bois, Sofas, etc., ainsi qu'une quantité d'articles trop longs à énumérer.
A ussi, un fort lot de Matelas[illegible].
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. 27oct—

Succession de Bernard Victor.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 4,069.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 12 novembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 5 octobre 1881, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé,—La propriété suivante, savoir.
Un lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Hôpital, Quartier, Prieur et Johnson, mesurant mesure française, 33 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Hôpital sur une profondeur de 81 pieds sur la ligne le séparant du lot No 16 renfermé de l'autre côté sur une ligne oblique attenant à la propriété de madame Pontalba, ou assignés. lequel lot étant désigné par le lot No 17. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
9oct—9,15,22,29,nov 5, 12

PAR J. V. GOURDAIN.
Vente péremptoire à des conditions faciles.
Propriété d'encoignure, améliorée et de valeur, dans le Deuxième District.
Deux maisons cottages, doubles, Nos 503 et 505 rue Ste-Anne.
Le No 505 forme l'encoignure des rues Ste-Anne et Dorgenois.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, le 5 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre les rues Commune et Gravier, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Un certain lot de terre (No 130) désigné par la lettre A, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 29 pieds 10 pouces de face rue Ste-Anne, 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, 102 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Dorgenois, et 101 pieds 2 pouces et 2 lignes sur l'autre côté qui le divise du lot No 131.
Les améliorations sur ce lot comprennent une maison cottage double No 505 rue Ste Anne, ayant 3 chambres de chaque côté, et une chambre dans la mansarde; une cuisine à deux étages ayant 2 chambres de chaque côté, cave, l'eau d'aisance. La moitié de cette propriété forme l'encoignure des rues Ste Anne et Dorgenois, et est occupée comme une grocerie.
2° Un certain lot de terre, No 131, désigné par la lettre B. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'îlet ci-dessus mentionné mesurent 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste Anne, entre lignes parallèles, sur une profondeur de 102 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne qui se divise du lot No 130 et 102 pieds 1 pouce et 6 lignes de l'autre côté.
Les améliorations sur ce lot comprennent une maison-cottage double à un étage No 503 rue Ste Anne, ayant 3 chambres sur chacun des côtés et une chambre dans la mansarde, une cuisine à un étage ayant 2 chambres sur chaque côté, cave, lieux d'aisances. Il y a une allée sur chaque des côtés de la maison.
Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec intérêt à raison de 8 0/0 par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 honoraires d'avocats, transfert de police au vendeur et toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Etienne Laner, notaire, No 13 St-Pierre, aux frais de l'acquéreur.
23 oct—23 30 nov 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.
Successions de Peter Jeckel et épouse.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 4067.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 56 rue Royale—SAMEDI, 29 octobre 1881, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Righter, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent sur congé, rendu et signé le 23 septembre 1881, la propriété ci-après décrite, appartenant aux dites successions, à savoir:
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bienville, Broad, Douane et Dorgenois et désigné par le numéro seize, formant le coin des rues Bienville et Broad, et mesurant, en pieds français, vingt-neuf pieds huit pouces et cinq lignes et demie de façade rue Bienville, sur une profondeur et façade rue Broad de cent trente pieds.
Les améliorations comprennent deux maisons-cottage, l'une formant le coin des rues Broad et Bienville, ayant 2 chambres, salle à manger, cuisine, citerne et lieux d'aisance. L'autre, derrière la première, faisant face à la rue Broad, a trois chambres, salle à manger, cuisine, citerne, lieux d'aisance, puits et poulailler; [illegible] dans la cour une bonne source pour vache.
Conditions: Une moitié du prix comptant et le reste à un crédit d'un an pour un billet de l'acquéreur consenti à son ordre et endossé par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur, sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité non aliénando, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de police au vendeur. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de dix pour cent sur le montant de l'adjudication, sur les lieux.
L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 sept—1,8,15,22,29 oct

Maison-cottage confortable, élégamment et nouvellement construite, couverte en ardoises, sise dans le Deuxième District de cette ville, No 195 rue Robertson, entre St-Philippe et Dumaine.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 56 rue Royale—SAMEDI 5 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré ou l'îlet borné par les rues Robertson, Dumaine, Claiborne et St-Philippe, mesurant 30 pieds de face rue Robertson, sur une profondeur de 83 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une maison-cottage à un étage, couverte en ardoises contenant trois chambres, une cuisine couverte en ardoises, ayant deux chambres citerne, lieux d'aisance et une allée briquetée.
Conditions: Une moitié comptant et la balance à un crédit d'une année pour un billet souscrit par l'acquéreur spécialement garanti par hypothèque sur la propriété, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de police au vendeur et lien du vendeur.
Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera requis comptant sur les lieux.
L'acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Voir le plan à la Bourse.
8 oct..8,15,22,29..5 nov

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES,
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres à une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.
Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables.
Cabinet No 6 rue Sud-Rempart, près la rue du Canal. Nlle-Orléans. 16 sept. 81—1 an

ATTENDU
Incessamment par vapeur du Havre,
50 Bques Vin Castelmoron.
—Aussi—
Par premiers arrivages de Bordeaux.
400 caisses Sardines 100/4,
300 caisses Fruits de Corlieu à l'eau de vie.
176 barriques Vins rouges et blancs comprenant un choix de vins de famille, et de
Grands Vins de crûs classés.
En Magasin et en Douane.
25 barriques Pape Clément d'origine.
Châteaux—La Lagune, Lalande, Clerc-Milon, Dulamon, La Tour, St Estèphe, Verdons et autres.
73 barriques PONTET CANET, Blanquefort, Margaux, Fronsac, Bourg, Monferrand, Haut-Sauternes, etc.
VINS DE CAISSE—Depuis le bon ordinaire jusqu'aux Châteaux Margaux, Lafitte, Yquem.
COGNACS—Choix varié, fûts et caisses, bouteilles et "flasks"
Huile d'olive, Petits pois, Champignons, Vermouth, Absinthe et autres liqueurs importées.
Au magasin No 7 rue Decatur.
15,000 bouteilles vins de Bordeaux, Castelmoron, Montferrand, Bourg, Fronsac, Margaux, Graves, Haut-Sauternes, etc.
VIN DE CALIFORNIE—Claret, Zinfandel, Hock, Muscat, Angelica, etc.
VIEUX WHISKIES—Rye, Bourbon, Scotch, Irish.
CHAMPAGNES—Sherries, Madère, Port, Bière, Vins d'Espagne, Bitters, Vermouth, Rums, &c., &c.
Gros et Détail.
B. TREMOULET,
No. 7 RUE DECATUR, No. 7
23 oct—

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante de Propriétés améliorées dans les Premier, Deuxième et Troisième Districts.
Succession de H. M. Dowling.
No 3872—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, le 19 novembre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, en date du 17 août 1881, et dans la succession ci-dessus des propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° La résidence en bois à deux étages No 170 rue Quartier, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Quartier, Chemin du Bayou, St Claude et Tremé. Le lot est composé de la totalité du lot original No 11 et de l'arrière-partie des lots Nos 6 et 7 et mesurant 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Quartier sur une 1re profondeur de 80 pieds 4 pouces et 7 lignes sur le côté le plus près de la rue St Claude; de là 1 pied 8 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et courant vers la rue Tremé; de là 61 pieds 4 pouces sur une seconde ligne de profondeur; de là 44 pieds de largeur sur la ligne de derrière parallèle au Chemin du Bayou; de là 61 pieds 4 pouces sur une ligne parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Quartier; de là 16 pieds 6 pouces et 7 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et courant vers la rue St Claude; de là 78 pieds 9 pouces et 1 ligne sur une ligne parallèle à la rue Tremé et courant vers la rue Quartier, le tout mesure américaine et conformément aux plans de A. De Armas, député-voyer de la ville, daté du 17 septembre 1881.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont sur le dit lot de terre, droits et privilèges, sans exception ou réserve. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, désignée par le No 170 rue Quartier, ayant 6 chambres et corridor dans le corps de logis et cuisine en bois à deux étages détachée de la maison, cour pavée cave et hydrant.
2° La résidence et magasin en briques à trois étages avec mansarde No 15 rue St Ferdinand, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Ferdinand, Levée, Moreau et Montegut. Le lot est désigné par le No 12 sur un plan dressé par Pilié et Commeny, le 17 février 1834, et annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, le 1er mars 1836, mesurant, en pied américain, 22 pieds 6 pouces de face à la rue St-Ferdinand, sur une profondeur de 100 pieds, borné sur un côté par le lot No 13 et sur l'autre par le lot No 11, et ayant le fond par une allée en commun du dit lot et des autres. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent.
Les améliorations comprennent le magasin et résidence en briques à trois étages, avec mansarde, contenant corridor et magasin au rez-de-chaussée, une cuisine en brique à un étage, avec deux chambres et cabinet, corridor et deux chambres sur chacun des premier et troisième étages, une mansarde plâtrée, cour pavée, citerne. La propriété est située à une ou deux portes de la nouvelle manufacture dite Crescent Jute Manufacturing Company, près de la Levée et [illegible] cars.
3° La résidence en bois à un étage, située dans le troisième municipalité et neuvième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et Broad. Le dit lot étant une partie de l'habitation anciennement connue comme Gueno brick yard et mesurant 36 pieds 2 pouces de face à la rue Columbus sur une profondeur entre lignes parallèles de 80 pieds, et désigné comme No 5 sur un plan de Bourcouquié, le 11 janvier 1869. déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire, comme plan No 78, dont une copie est annexée. lequel lot est composé d'une partie et portion de la façade du lot 11 de l'îlet No 7, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, déposé en l'étude de Joseph Lisbony. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 375 rue Columbus.
4° La maison de résidence en bois, à un étage, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Columbus, Gentilly, Bayou road et Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par le No 8 du carré No 6 d'après un plan fait par L. Surgi le 22 avril 1836; [illegible] en date du 2 mai 1851, par J. A. D'Hémécourt, annexé à un plan de P. E. Tourné, en date du 7 janvier 1860. et déposé au bureau de R. J. Ker, notaire, comme No 1, lequel dit terrain mesure 30 pieds 1 pouce et 6 lignes de face sur la rue Columbus, [illegible] sur 126 pieds, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent.
5° Cinq lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 50, borné par les rues Commune, Avenue Carrollton, Ulloa et St James, et numérotés de 18 à 22 inclusivement, selon un plan dressé par Olivier & Martin, voyers, en date du 2 mars 1867 et déposé au bureau d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville, selon le plan No 23 du livre des plans No 7, les dits lots ayant les dimensions suivantes:
Le lot No 18, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 141 pieds 8 pouces du côté du lot No 17, et 142 pieds 3 pouces et 7 lignes du côté du lot No 19. Le lot No 19, 30 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 145 pieds 3 pouces et 6 lignes du côté du lot No 20. Le lot No 20, 30 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton sur une profondeur de 137 pieds et une ligne du côté du lot 21. Le lot No 21, 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 135 pieds 6 pouces et 4 lignes du côté du lot No 22.
Le lot No 22, formant le coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Ulloa, 30 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur l'Avenue Carrollton, sur 130 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Ulloa. Ensemble avec toutes les bâtisses, passages privilèges et avantages qui y appartiennent. Les améliorations sur le lot No 22 comprennent une maison en bois à un étage. [illegible] La propriété est occupée comme vacherie et est vendue sujette au bail du locataire, expirant le 1er juin 1883.
Termes et conditions—Pour les propriétés décrites troisièmement, quatrièmement, cinquièmement et sixièmement comptant; pour les propriétés décrites premièrement et deuxièmement, moitié ou plus comptant et le reste à un crédit de un an et deux ans par billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses de sécurité usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat [illegible] billets. Les améliorations devant être assurées pour le montant du crédit et la police transférée au porteur des billets.
Les actes de vente devront contenir la clause de non aliénation [illegible], les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1882, et appelées les taxes d'Etat et de ville de 1882, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sera comptant sur le prix d'adjudication au moment de la vente.
Si les acquéreurs manquent de remplir les conditions de la vente et de passer les actes de vente dans la quinzaine à partir du jour de l'adjudication, ils seront considérés comme étant en défaut par le fait même de n'avoir pas rempli leurs obligations.
Acte de vente pardevant Paul E. Tréard, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 oct—22 29, nov 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mme A. R. Beauchereau et als. vs. Mme Louise Clark, tutrice naturelle.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 4604.
Pour effectuer un partage.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur, bureau No 31 rue du Camp, —SAMEDI, le 5 novembre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement définitif, dans l'affaire ci-dessus, rendu par l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, anciennement Victoire, Champs-Elysées, Peters, anciennement Levée, Esplanade et Français. Elles seront offertes en vente soit en bloc ou comme deux propriétés A et B d'une égale mesure, mesurant chacune 25 pieds de face sur la rue Decatur sur une profondeur de 128 pieds, ou si ce [illegible], comme une petite propriété, B, mesurant 25 pieds de face à la rue Decatur sur 82 pieds de profondeur et une grande propriété, A, y compris la totalité de la bâtisse en briques à deux étages, en usage comme forge et usine, mesurant 25 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur sur le côté vers les Champs-Elysées, 50 pieds de largeur dans le fond, 46 pieds sur la ligne vers la rue des Français, 25 pieds sur la ligne du fond du lot B et 31 pieds sur la ligne de division du lot B. Le tout conformément audit jugement, et à l'inventaire et plan au dossier de la dite cour.
Les améliorations sont désignées par les Nos 368 et 370 de la rue Victoire, comprenant deux magasins et résidences en briques, à deux étages, Le No 368 ayant cinq chambres et corridor au rez-de-chaussée, cinq chambres et galerie au premier, et deux chambres bien finies dans l'attic, cuisine et hangar, cour pavée, etc. Le No 370 ayant magasin et deux chambres au rez-de-chaussée, cinq chambres et galerie au premier, cave, hangar et cour pavée. Ensemble avec la bâtisse en briques à deux étages dans le fond, bâtie en travers du lot, servant comme forge sur le rez-de-chaussée, et quatre chambres au premier.
2° Une portion de terre dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Esplanade, Tremé et St Claude, faisant partie d'un grand lot désigné par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 4 avril 1859 et annexé à un acte d'achat de John M. Clark de Edmond Soniat Dufossat, passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 15 mai 1860. Le dit lot mesure 40 pieds de face à la rue Tremé, sur une façade et profondeur à la rue Quartier de 76 pieds 6 pouces, 79 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne qui la divise du lot D, 40 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne du fond et formant l'encoignure des rues Tremé et Quartier.
Les améliorations comprennent une belle résidence en bois à deux étages, avec véranda en fer désignée par le No 288 de la rue Tremé et formant l'encoignure nord-est des rues Tremé et Quartier; elle contient un salon double avec corridor et salle à manger, cuisine et dépendances au rez de chaussée et six chambres corridor et galerie au premier étage, cave, etc.; elle est située près de l'église St-Augustin et des résidences de MM. Godchaux, Buchanan et Rathbone.
Egalement, une chaudière de machine à vapeur, horizontale, un tour et ses accessoires, un vilebrequin, un lot de modèles à écrous, trois écrous neufs et deux écrous de rencontre, platines de devant et derrière, verres, etc. pour écrous, enclumes, vis, soufflets et autres instruments de forgerons, truck, brouettes, un lot de fer, meules, etc. etc. employés dans la dite boutique de forgeron, par feu John M. Clark.
Conditions—Pour les outils, les machines et autres meubles, comptant, [illegible] avec les propriétés foncières, aux mêmes conditions que celles-ci.—Pour les propriétés foncières, la moitié comptant; le reste à un an, en billets des acquéreurs, en montants s'accordant avec les parts des vendeurs, portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement, garantis par hypothèque, sur les propriétés vendues. Toutes les clauses habituelles à observer. Les acquéreurs devront payer, outre leurs enchères, les taxes dues et exigibles en 1881.
Les actes de ventes pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 oct—8 15 22 29 nov 5

PAR O. VALETON.
Paille de riz. Paille de riz.
PAR O. VALETON, encanteur, SAMEDI, 29 octobre, à 10 heures du matin il sera vendu sur la levée en face de la rue Conti.
38 balles paille de riz, convenable pour vacheries, et emballeurs.
Conditions—Comptant. 29 oct—

PAR GIRARDEY & MACON.
Maison située dans un quartier central, pour résidence et magasin.
Près de la rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs—Bureau: 31 rue du Camp. SAMEDI, 19 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan—
La maison en briques à deux étages, avec mansarde, pour résidence et magasin, désignée par le No 140 rue de la Douane, dans l'îlet borné par les rues Douane, Canal, Bourbon et Dauphine. Le terrain mesure 24 pieds 6 pouces de face à la rue de la Douane, 25 pieds de largeur dans le fond touchant à la propriété de D. H. Holmes, 90 pieds 9 pouces de profondeur du côté de la rue Dauphine, et 90 pieds 6 pouces du côté de la rue Bourbon.
Les améliorations consistent en une maison en briques solidement construite, disposée pour magasin et résidence, avec une façade élégante et agréable à l'œil, le tout en bon état et venant d'être réparé. La propriété est vendue sujette au bail expirant le 1er août 1882, le loyer payé par le présent locataire étant de $120 par an. Les accessoires à l'intérieur appartiennent au dit locataire et ne sont pas compris dans la vente.
La proximité de la propriété à la rue du Canal, et les avantages particuliers qu'offrent le 1er et le 2e District, la recommandent aux acheteurs, soit qu'on veuille l'occuper ou que l'on tienne à faire un placement sûr et avantageux.
Conditions—Un tiers ou plus, au choix de l'acheteur, comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque, avec privilège de vendeur et toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat et transfert de la police d'assurance. L'acquéreur devant payer, comptant, en outre du prix de vente, les frais de l'encanteur pour annonces et commission d'encan.
Acte de vente pardevant G. Legardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 oct—30, 30 oct; 5, 6, 12 nov à vente.

DERNIERE ADJUDICATION.
Les deux jolies résidences en bois, à deux étages et de construction moderne sur la rue Dumaine, entre celles Tremé et Marais.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON, encanteurs, bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 29 octobre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan—
Les deux belles résidences en bois à deux étages et de construction moderne, désignées par les Nos 211 & 213 rue Dumaine, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Marais et Tremé.
Elles sont chacune construites sur de grands et vastes lots mesurant à peu près 26 pieds 6 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ayant des allées de côté; de larges galeries de devant, corridor et 2 salons, salle à manger, cuisine et autres agréments aux premiers étages. de vastes chambres à coucher et chambres sur les galeries au second étage, cour pavée, gaz, cave, hydrant.
Elles sont chacune louées aux locataires actuels jusqu'au 1er octobre 1882, aux taux de $300 et $360 par an. Ces propriétés méritent de fixer l'attention des capitalistes qui cherchent des placements sûrs et avantageux.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et la portion à crédit à un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance. Les acquéreurs devront assumer les taxes pour la balance de l'année non expirée en sus du prix d'adjudication. Le dépôt usuel au comptant de 10 pour cent sur le prix d'achat sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20oct—au 29

Bon local pour bâtir, rue Esplanade, devant les résidences de MM. Albert Baldwin et H. M. Isaacs.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON, Encanteurs, Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 5 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques—
Le grand et beau lot situé rue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, mesurant 32 pieds de face à la rue Esplanade, sur 145 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Derbigny et 142 pieds de profondeur du côté de l'autre ligne.
Conditions—Une moitié ou tout comptant à l'option de l'acquéreur et le reste à 1 et 2 ans, l'acte portant toutes les clauses ordinaires ainsi que les émoluments d'avocat à 5 0/0 en cas de contestation, l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1882 en outre du prix d'adjudication.
Acte de vente devant W. A. Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 oct—22 29 et 30oct5nov

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Dans l'affaire de la liquidation de la Louisiana Life Insurance Company.
Bons consolidés de l'Etat de la Louisiane à l'encan.
No 4135—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 novembre 1881, à 12 1/2 P. M. à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 octobre 1881, dans l'affaire de liquidation de la Louisiana Life Insurance Company No 4135 et devant de la dite cour, le dit ordre ayant été lancé sur l'application de John Glynn, Jr., receveur ici, il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur les bons consolidés de l'Etat de la Louisiane émis en vertu d'un acte de l'assemblée générale, approuvé le 24 janvier 1874, des dénominations suivantes, à savoir:

231 Bons de $100	chacun.	$23,100.
10 Bons de $1000	"	10,000.
1 Bon de $500	"	$500.

Tous coupons non échus, à savoir No 16 (du 1er janvier 1881) au No 40 inclusivement des dits Bons y sont attachés, de même que le coupon No 15 du 1er janvier 1880.
Conditions de la vente—Comptant sur les lieux.
26 oct—26 nov 2,9,16,23 à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Maison en briques à deux étages No 285 rue du Magasin, au coin de la rue Calliope, et la bâtisse en bois à deux étages, No 478 rue Poydras.
Succession de John McHugh.—No 3291 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 octobre 1881 il sera vendu à l'encan dans l'affaire de la succession de John McHugh, les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Calliope et Poydras, désigné comme lot numéro trente, et mesurant 26 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Calliope et formant l'encoignure des rues Magazine et Calliope. Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages portant le No 285 de la rue Magazine.
2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Johnson et Prieur, désigné comme lot numéro 12, dans l'îlet numéro 12, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras. 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 87 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot numéro 13 et 89 pieds 5 pouces de profondeur sur l'autre ligne. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec six chambres et une bâtisse d'un étage dans le fond, le tout couvert en ardoises, cuves, etc, connu comme le No 478 rue Poydras.
Conditions de la vente: comptant.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. H. Pascoe, notaire.
9 oct..9,16,23,30..nov 6,12

PAR W. I. HODGSON,
ANNONCE JUDICIAIRE.
DEUX RÉSIDENCES COTTAGE EN BOIS.
Au coin des rues Clouet et Marais.
Un lot de terre rue Clouet, près Marais.
DANS LE TROISIÈME DISTRICT.
Succession de H. Glaser et de sa femme Mme M. Glaser, tous deux décédés.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Dossiers Nos 3417 et 3279.
A UN LONG CRÉDIT. A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 12 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu conformément à différents ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans au juge N. H. Righter de la division D, dans l'affaire de la succession de Mme M. Glaser, en date du 2 juin 1881, dossier No 3417, et l'autre ordre du juge H. L. Lazarus, de la Division E, dans l'affaire de la succession de H. Glaser, en date du 7 juin 1881, dossier No 3279, et à un ordre amendé de l'Honorable N. H. Righter, daté du 10 juin 1881, succession de Mme M. Glaser, dossier No 3417, à un long crédit, à l'encan—
1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Louisa, Marais, (ci-devant Morales) et Urquhart, et désigné par le No 1 qui forme le coin des rues Clouet et Marais, et mesure 32 pieds de face rue Clouet sur une profondeur et façade rue Marais de 117 pieds 10 pouces et 4 lignes, mesure américaine.
Les améliorations consistent en deux cottages en bois, avec 2 salons et 4 chambres chacun, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.
2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, anciennement Bons-Enfants, Marais, anciennement Morales et Félicianа, désigné comme lot No 4, lequel mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces et 7 lignes, le tout plus ou moins, mesure américaine, d'après les plans exposés à la Bourse.
Les améliorations comprennent un four à faire le pain et une vieille écurie.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, avec huit pour cent d'intérêt, hypothèque spéciale et lien du vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert des polices ainsi que toutes les clauses de sécurité, 10 pour cent comptant de tout le prix de la vente requis en dépôt sur les lieux pour assurer l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, 61 rue du Camp, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
12 oct—12 16 23 30 nov 6 12

Succession de Margaret Grant, épouse de William Foley.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3598.—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Foley, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
27oct—1 5 nov

PAR SPEAR & ESCOFFIER.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété vacante, de valeur et améliorée dans les Premier, Deuxième et Troisième Districts.
Coin des rues Bourbon et St Pierre—Magasins et maisons de résidence en briques à deux étages; le rez-de-chaussée occupé par ——— comme magasin d'épiceries de fantaisie au détail.
Trois maisons de résidence de famille en briques à deux étages contiguës aux précédents et faisant face à la rue Bourbon.
Trois maisons de résidence de famille en briques à deux étages contiguës aux précédentes et faisant face à la rue St-Pierre.
Deux maisons de résidence de famille en briques à deux étages rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne.
Rue Levée, entre Hôpital et Quartier.
Coin des rues Peters, Decatur et Conti.
Rue du Port, entre Craps et Amour.
Coin des rues Palmyre et Miro.
Succession de F. Ecrot.
No 41,364—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, et maintenant le No 3841 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 29 octobre 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 14 septembre 1881, par l'hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Division B, actuellement absent sur un congé, et en vertu d'un ordre de la même honorable Cour, en date du 23 septembre 1881, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—
1. Un certain terrain situé dans la ci-devant première municipalité, maintenant le Deuxième District de cette ville, dans le carré compris entre les rues Levée, Hôpital, Quartier et Gallatin. Le dit terrain est désigné par le No 6 sur un plan dressé par L. H. Pilié voyer, en date du 17 mars 1846, et mesurant 26 pieds de face rue Levée, sur 69 pieds 7 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La dite propriété appartient à la succession du dit François Ecrot comme ayant été acquise par lui à la vente du shérif faite par le shérif de cette paroisse, le 29 juillet 1856, en vertu d'un writ de fieri facias adressé au dit shérif par l'Hon. Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de Ann Fidler vs J. P. Simon, étant le No 10,061 du dossier de la dite cour, le dit writ daté du 11 juin 1856, et le dit shérif a passé la vente de la dite propriété au dit François Ecrot le 29 juillet 1856, laquelle vente a été enregistrée au bureau des transferts le 11 août 1856, dans le livre 72, folio 262, aussi enregistrée dans le bureau du greffier de la Quatrième Cour le 14 août dans le livre des actes de vente C, page 241.
2. Un certain lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, Decatur, Conti et Bienville. Le dit lot est désigné par le No 13 sur un plan dressé par Bourgerol en date du 26 octobre 1839, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, lequel dit lot de terre forme les encoignures des rues Peters, Decatur et Conti et mesure 22 pieds 10½ pouces de face à la rue Peters, 22 pieds de face à la rue Decatur, 57 pieds 4 pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur de 63 pieds 8 pouces sur la ligne qui le divise des lots Nos 11 et 13. La dite propriété appartient à la succession du dit François Ecrot qu'il a achetée de Jean Martinez del Campo par acte passé pardevant Félix Magner, alors notaire en cette ville le 28 mars 1867, conformément à la dite vente à l'encan enregistrée au bureau des transferts dans le livre 92, folio 345.
3. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Washington, dans l'îlet No 10, borné par les rues St. Ferdinand, Craps, Port et Amour, désigné par le No 23 et mesurant en pied américain 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Port, sur une profondeur de 131 pieds 6 pouces, 2 lignes, ensemble avec toutes les circonstances et dépendances du dit lot de terre. La dite propriété appartient à la dite succession ayant été acquise par feu François Ecrot de Charles Léonard Kaabe de cette ville, conformément à un acte de vente et de rétrocession passé pardevant C. V. Foulon, notaire, le 28 mars 1867.
4. Un lot de terre situé dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville et désigné par le No 24 de l'îlet No 10 borné par les rues St Ferdinand, Craps, Port et Amour. Le dit lot mesure en pied américain, 29 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Port sur une profondeur de 131 pieds 6 pouces 2 lignes, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc.
5. Huit lots de terre étant des lots dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 479, borné par les rues Miro, Jackson, Galvez et Palmyre, les dits lots étant désignés par les Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 sur un plan dressé par F. M. Tourné, architecte, le 25 février 1867 et déposé à l'étude de C. V. Foulon, notaire, mesurant conformément au dit plan, comme suit. Les lots Nos 10 et 11 chacun 25 pieds 10 pouces 3 lignes de face rue Miro, sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, le terrain No 12 ayant 26 pieds de face à la rue Miro sur 130 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos. 13, 14, 15, 16 et 17 mesurant chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le lot No. 13 formant l'encoignure des rues Miro et Palmyre, lesquels lots de terre appartiennent à la succession de feu François Ecrot ayant été acquis ensemble avec autres lots de terre par ledit François Ecrot à la vente du shérif faite par le shérif de la paroisse d'Orléans le 1 février 1856, en vertu d'un writ de fieri facias adressé au dit shérif par l'honorable cinquième cour de district de la Nlle-Orléans, dans le procès de la ville de la Nlle Orléans vs succession de Théodore Nicolet No 10,087, du dossier de ladite Cour et le shérif a passé la vente des dits lots le même jour au dit François Ecrot, enregistré au bureau des transferts, le 2 janvier 1857, dans le livre 70, folio 505 et aussi enregistré au bureau du greffier de la cinquième cour du district le 9 janvier 1857, dans le livre des ventes A, folios 142, 143, 144 et 145.
6. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Bourbon, Dauphine et Toulouse, mesurant 30 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon sur 74 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade à la rue St Pierre, 74 pieds 3 pouces 5 lignes sur son autre ligne de profondeur et 30 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une résidence pour famille, en briques à deux étages, dont le rez de chaussée est occupé par ——— comme grocerie et magasin de comestibles.
7. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que la propriété décrite en sixième lieu, désigné par la lettre B, mesurant 11 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon, 74 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté plus près de la rue St Pierre, 43 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de profondeur et faisant face à une allée en commun avec le lot C, puis sur une ligne oblique s'étendant vers le coin des rues Toulouse et Dauphine, 4 pieds 1 pouce, puis 26 pieds 9 pouces 5 lignes sur une seconde ligne de profondeur, et 13 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence pour famille, en briques et à deux étages, attenant à celle ci-dessus désignée et faisant face à la rue Bourbon.
8. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et le même îlet que le lot décrit en septième lieu, désigné par la lettre C, mesurant comme suit 11 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur, en premier lieu, de 43 pieds 6 pouces sur l'allée ci-dessus mentionnée, 2 pieds 11 pouces de largeur puis 4 pieds 1 pouce sur une ligne oblique s'étendant vers le coin des rues Dauphine et St-Pierre, puis 26 pieds 9 pouces 5 lignes sur une seconde ligne de profondeur et 13 pieds 4 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence pour famille, en briques, à deux étages attenant à celle ci-dessus décrite et faisant face à la rue Bourbon.
9. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et le même îlet que celui décrit en huitième lieu désigné par la lettre D et mesurant comme suit. 22 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur une première profondeur de 74 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne plus près de la rue St. Pierre, puis 10 pouces 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Bourbon et s'étendant vers la rue Toulouse, puis 17 pieds sur une seconde ligne de profondeur, 91 pieds 3 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté et 21 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence de famille en briques à étage, attenant à celle décrite en huitième lieu et faisant face à la rue Bourbon.
10. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que le lot décrit en neuvième lieu, désigné par la lettre E, et mesurant 15 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur de 58 pieds 5 pouces sur la ligne la plus près de la rue Bourbon 43 pieds 9 pouces sur une première profondeur et le long d'une allée de 3 pieds 5 pouces sur 4 lignes de largeur, et en commun avec le lot F, puis 4 pieds 1 pouce sur une ligne oblique s'étendant vers les rues Dauphine et Toulouse, puis 11 pieds 3 pouces sur une seconde ligne de profondeur et 17 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence en briques, pour famille, à deux étages faisant face à la rue St-Pierre.
11. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et le même îlet que celui décrit en dixième lieu désigné par la lettre F, mesurant 15 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue St-Pierre sur une première profondeur de 43 pieds 2 pouces sur l'allée commune ci-dessus mentionnée, puis 4 pieds 1 pouce sur une ligne oblique s'étendant vers le coin des rues Bourbon et Toulouse, puis 32 pieds 9 pouces 1 ligne sur une seconde ligne de profondeur, 79 pieds 11 pouces 1 ligne sur l'autre ligne de profondeur la plus près de la rue Dauphine et 16 pieds 11 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence en briques, pour famille, à deux étages, attenant à celle ci-dessus décrite et faisant face à la rue St Pierre.
12. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que la propriété décrite en onzième lieu, désigné par la lettre G et mesurant 19 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue St Pierre sur 79 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en briques, pour famille, à deux étages, attenant à celle ci-dessus décrite et faisant face à la rue St-Pierre.
13. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A. dans l'îlet borné par les rues Bienville, Bourgogne, Conti et Dauphine, et mesurant 14 pieds 5 pouces de face à la rue Bienville, sur une première profondeur de 43 pieds 3 pouces 3 lignes le long d'une allée commune 3 pieds 4 pouces 2 lignes de large, en commun avec le lot B, puis 4 pieds 1 pouce sur une ligne oblique s'étendant vers le coin des rues Dauphine et Conti, puis 42 pieds 2 pouces et 7 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 89 pieds 6 pouces 2 lignes sur l'autre ligne de profondeur la plus près de la rue Bourgogne, et 16 pieds 1 pouce et 1 ligne de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence en briques, pour famille, et dépendances, faisant face à la rue Bienville.
14. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que la propriété décrite en treizième lieu, désigné par la lettre B. mesurant 14 pieds 5 pouces de face à la rue Bienville sur une première profondeur de 43 pieds 3 pouces 3 lignes le long d'une allée commune, puis 4 pieds 1 pouce sur une ligne oblique s'étendant vers le coin des rues Conti et Bourgogne, puis 42 pieds 2 pouces 7 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 80 pieds 6 pouces 2 lignes sur l'autre ligne du côté le plus près de la rue Dauphine et 16 pieds 1 pouce 1 ligne de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence en briques, pour famille, à deux étages et dépendances faisant face à la rue Bienville.
Les propriétés décrites en sixième jusqu'au douzième lieu, inclusivement, seront d'abord offertes en bloc, et si le prix offert n'est pas satisfaisant aux parties intéressées, alors chaque propriété sera vendue conformément à sa description respective.
Toutes les propriétés seront vendues conformément à un plan et devis de Arthur de Armas député assistant voyer, en date du 18 août 1881.
Termes et conditions—Un quart comptant, la balance en trois portions égales, à un, deux et trois ans du jour de la vente. les dites portions devant être représentées par les billets des acquéreurs tirés à leur propre ordre et par eux endossés, payables chacun à échéance pour la portion qu'ils représentent, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur aura le privilège à son option, de payer le tout comptant, ou de payer au comptant quelques portions du prix excédant un quart, et la balance à son option à un an, ou en deux portions égales, ou en trois portions égales, les dites portions devant être représentées par billets comme il est prévu plus haut.
Les actes de ventes où il y a une partie du prix à crédit contiendront le pacte ordinaire de non aliénando la clause de l'assurance par l'acquéreur qui devra transférer aux porteurs des billets la police d'assurance, pour un montant suffisant pour couvrir le montant des billets, et la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocats en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des dits billets,—le tout garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et également la clause que l'acquéreur payera en sus du montant de son adjudication, toutes les taxes de ville et d'Etat pour toute l'année 1881 et toutes les autres clauses habituelles.
Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de ventes pardevant C. V. Foulon, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 sept—oct 1,8,15,22,29.

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.
1er fév—81.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
383.....RUE VILLERE.....383
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—81, 1anDMeJ

ASSURANCES

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$307,798 10	
Primes maritimes	104,810 45	
Primes de rivières	47,872 04	$460,480 59
Moins—		
Primes sur risques non-expirés	$102,601 36	
Primes remboursées	16,909 96	
Réassurances	29,501 41	$149,012 63
Primes nettes		$311,467 96
A ajouter—		
Montant provenant des intérêts, courtages et loyers	$41,406 50	
Contingent	15,679 65	57,086 15
		$368,554 11
A déduire—		
Pertes par le feu	$54,535 97	
Pertes maritimes	51,499 74	
Pertes de rivières	17,917 81	123,942 62
Réduction (rabais et retours)		53,067 26
Contributions charitables		1,191 78
Taxes d'Etat, de ville Douanes		7,333 96
Bureau des sauveteurs et Babcock		6,807 15
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences		36,380 02—$233,512 79
Profits nets		$135,041 32
A déduire—		
Dividende de Juillet 1880	$25,000 00	
Dividende de Décembre 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	135,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE:

Argent en banque	$ 67,101 27
Bons des Etats-Unis	220,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	89,440 00
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	101,000 00
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	42,550 00
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables	32,000 00
Billets pour primes	16,527 38
Bons du N. O. Waterworks	36,500 00
Bons de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans	36,575 00
Actions de banque, d'assurances et autres actions estimées au pair	14,665 26
Primes en voie de collection	76,620 29
Du par des agents	2,318 85—$715,498 03

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	102,601 36
Dividendes non réclamés	2,855 35
Dividende du 31 décembre 1880	25,000 00
Surplus	85,041 32—$715,498 03

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1881.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881
—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 an—1an

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 29 octobre 1881.
OUVERT LE DIMANCHE de 9 A M A 1 HEURE P M.
LISTE DES MESSIEURS.

Argue Hippolyte	Hellinger Elegius
Battone Giuseppi	Lagrece Kranestad
Darmana Julien	Marinale A D'aposto
Ernst François Nicolas	Masumeci Flippo
Gracianette Pierre	Pintat Jean
Gurisie Giovanni	Tremontino Antonino
Hourcade Bernard	

LISTE DES DAMES.
De Franchi Nathalie Mme
Martin Mme
W. L. McMILLEN,
Maître de Poste.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS
A DIMANCHE, 1er MAI 1881.
Concours Littéraire de 1881.
PROGRAMME.
Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.
Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.
Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.
Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.
Le concours est ouvert à partir du 1er mai jusqu'au 31 décembre.
Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er janvier 1882; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur recto et [illegible]: ils ne devront pas dépasser [illegible] pages.
Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.
Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.
Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.
Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.
La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.
Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents qui des mentions honorables auront été accordées.
Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.
Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.
Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.
Toute personne qui a obtenu une médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.
Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.
Pour les femmes:
La musique considérée au point de vue de son utilité pratique, intellectuelle et morale.
Pour les hommes:
Utilité de la langue française aux Etats-Unis.
Les manuscrits seront adressés au secrétaire
Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 1894.

L'Abeille [illegible]
Bureaux [illegible]
NOUVE[illegible]
SAMEDI.
C. E. KE[illegible]
L[illegible] DE GEORGE
Little Brown J[illegible]
La Belle [illegible]
COMPAGNIE
CROIS[illegible]
(CRESCENT [illegible]
67 et 69, [illegible]
Organisée en 1849.
CAPITAL EN [illegible]
W. R. LYMAN,
S. B. NEWMAN,
CHAS. E. RICE
Samuel B. Newman, Thomas A. Adams, Joseph Bowling, Geo W. Bentell, F. R. Mortimer, Reuben G. Bush, Edward Halle, W. W. Swain, A. H. Sievard, U. Marinoni, Chas. H. Dolsen, B. P. Grigsby, W. A. Phelps, E. H. Adams
BODLEY
Dépôt 18[illegible]
PIKE'S [illegible]
FEUILL[illegible]
SANS F[illegible]
HECTOR
J'arrivai alors à [illegible]